



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Blank lines for bidder information

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

() Telephone No. - No de téléphone

() Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Table with 2 columns: Solicitation No. - No de l'invitation, Date, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes - L'invitation prend fin, Time zone - Fuseau horaire, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Fax No. - No de télécopieur, Destination - Destination



MODIFICATION n° 002 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Y a-t-il une version en anglais et une version en français pour chacune des enveloppes pour un total de 66 enveloppes différentes?**
- R1.** Non, il n'y a qu'une seule version pour chacune des enveloppes.
- Q2. Les points 15 et 17 ont les mêmes spécifications, à l'exception de la taille du rabat. La taille du rabat peut-elle être la même pour ces deux enveloppes, étant donné que la différence n'est que d'un huitième de pouce?**
- R2.** Oui, la taille du rabat peut être la même pour les deux enveloppes. Consultez les spécifications modifiées du point 17 ci-dessous.
- Q3. Les points 9 et 25 ont les mêmes spécifications, à l'exception de l'ouverture. Ces deux enveloppes peuvent-elles avoir une ouverture de côté? L'enveloppe du point 9 doit-elle absolument avoir une ouverture d'extrémité?**
- R3.** L'enveloppe du point 9 doit avoir une ouverture d'extrémité. Toutes les enveloppes doivent respecter les spécifications indiquées dans la demande de propositions et leurs prix doivent être établis en fonction de ces spécifications.
- Q4. Pour le point 32, deux positions de fenêtre sont possibles. Devons-nous en choisir une des deux, ou produire les deux?**
- R4.** Oui. Il en revient aux fournisseurs de choisir de mettre la fenêtre dans le coin inférieur gauche ou le coin supérieur droit.
- Q5. En ce qui a trait à l'expédition, l'ARC peut-elle confirmer que le prix unitaire ferme figurant dans la proposition financière (annexe 3) doit bel et bien inclure les frais d'expédition des commandes aux bureaux de l'ARC indiqués à l'annexe 5? L'ARC peut-elle également confirmer que même si l'on ne connaît pas le poids ni la destination d'une commande future, aucuns frais d'expédition supplémentaires ne peuvent être ajoutés au prix unitaire ferme établi pour la transaction?**
- R5.** Oui, le prix unitaire ferme proposé en réponse à la demande de propositions doit inclure les frais d'expédition vers toutes les destinations éventuelles. Aucuns autres frais ne peuvent être ajoutés à une commande, puisqu'il en revient au soumissionnaire d'intégrer les frais d'expédition dans les prix proposés.



- Q6. Pouvez-vous nous indiquer quels droits doivent être déboursés pour devenir membre du réseau Ariba Supplier Network, quels sont les frais récurrents que doit payer le soumissionnaire retenu du réseau Ariba Supplier Network et quelle est la procédure à suivre pour ensuite facturer ces frais à l'ARC?**
- R6.** Le réseau Ariba Supplier Network est un portail détenu et exploité de façon indépendante qui facilite la communication de l'information sur les commandes entre l'ARC et le fournisseur. Le fournisseur doit collaborer avec le réseau Ariba pour déterminer le niveau de service requis ainsi que les coûts connexes. Vous pouvez vous renseigner sur les coûts associés au réseau Ariba Supplier Network en suivant le lien <https://www.ariba.com/ariba-network/ariba-network-for-suppliers/subscriptions-and-pricing>. Le fournisseur doit intégrer ces coûts supplémentaires dans le prix unitaire qu'il aura choisi d'indiquer dans la grille de prix.
- Q7. Pouvez-vous préciser comment l'ARC prévoit permettre au soumissionnaire retenu de recouvrer les frais d'expédition aux divers bureaux situés d'un bout à l'autre du pays? Il ne semble pas y avoir de tableau de tarification ni d'allocation pour frais d'expédition.**
- R7.** Veuillez vous reporter à la R5.
- Q8. Pouvez-vous confirmer que le soumissionnaire retenu sera payé à l'avance pour la production d'enveloppes et non en fonction de l'utilisation? Comment la quantité d'enveloppes est-elle déterminée?**
- R8.** Non, un paiement ne sera versé à l'entrepreneur qu'au moment de la réception et de l'acceptation de la commande (placée par l'intermédiaire du réseau Ariba) par le demandeur. Le nombre de livraisons et les quantités commandées pour chaque destination varieront tout au long de l'année. Les quantités des commandes ne sont pas prédéterminées. L'entrepreneur devra acheminer des commandes partout au Canada « au fur et à mesure des besoins ». Les données historiques comprises à l'annexe 4 : les Données historiques présentent les quantités commandées lors des derniers exercices; la Quantité totale commandée représente le nombre de colis commandés pour chaque enveloppe.
- Q9. Il ne semble pas y avoir de tableau de tarification associé à l'inventaire et à l'entreposage du matériel. Pouvez-vous fournir des précisions?**
- R9.** Le prix unitaire ferme proposé en réponse à la demande de propositions doit inclure tous les frais. Aucuns autres frais ne peuvent être ajoutés à une commande, puisqu'il en revient au soumissionnaire d'intégrer tous les frais dans les prix qu'il propose. Le fournisseur doit intégrer ces coûts dans le prix unitaire qu'il indique dans la grille de prix.
- Q10. Si l'ARC prévoit effectuer les paiements en fonction de l'utilisation seulement, et supposons que les stocks d'enveloppes s'écoulent lentement, combien de temps le soumissionnaire retenu doit-il entreposer les enveloppes à ses frais? L'ARC prévoit-elle payer pour les stocks qui ne s'écoulent plus ou qui s'écoulent lentement dans un délai raisonnable?**
- R10.** L'ARC ne peut pas fournir de conseils aux soumissionnaires concernant leurs pratiques opérationnelles. Toutefois, afin de laisser suffisamment de temps aux soumissionnaires pour produire et expédier les commandes, l'ARC prolongera le délai d'expédition, de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception d'une commande, à 10 (dix) jours ouvrables.
- Q11. Est-ce que l'ARC serait en mesure de fournir l'annexe 3 (proposition financière) en format Word ou Excel afin qu'elle puisse être remplie électroniquement?**
- R11.** Oui, je téléchargerai l'annexe 3 (proposition financière) en format Word et la joindrai à la demande de propositions sous forme de pièce jointe.
- Q12. Est-ce que l'ARC accepterait de reporter la date de clôture de deux jours?**
- R12.** Oui, la date de clôture est maintenant reportée au 24 juillet 2017.



2. MODIFICATIONS À LA DDP

O1. La page couverture de la DDP à L'invitation prend fin

Supprimer :

le 2017/07/21

Ajouter :

le 2017/07/24

O2. À Annexe A: Énoncé des travaux

Supprimer :

Délais normaux de livraison

La livraison s'effectuera dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la commande. Le délai de livraison comprend toutes les étapes, à partir de l'avis d'un travail d'impression au moyen d'une commande en ligne à la livraison à destination y compris, sans toutefois s'y limiter, la production et l'emballage.

Ajouter :

Délais normaux de livraison

La livraison s'effectuera dans les dix (10) jours civils suivant la commande. Le délai de livraison comprend toutes les étapes, à partir de l'avis d'un travail d'impression au moyen d'une commande en ligne à la livraison à destination y compris, sans toutefois s'y limiter, la production et l'emballage.

O3. À Appendice 2 à Annexe A: Spécifications Relatives aux Enveloppes

Supprimer :

17	Taille	9-1/2" x 15"	Devant	S.O.
	Style	Côté ouvert, joint latéral double <i>Ouverture – 9/16"</i> <i>Rabat – 1-5/8" – « Graphique » – avec</i> cachet gommé à humidifier	Arrière	S.O.
			Rabat	Mot-symbole « Canada », impression noire
			Maquette	Illustrations prêtes à photographier ou fichier
			fournie	PDF prêt à imprimer
	Papier	24 lb Kraft naturel recyclé <i>50 % de fibre recyclée</i> <i>10 % de déchets de consommation</i>	Emballage	Grouper par 25 et emballage en boîtes (normal) (Chaque boîte doit avoir une étiquette bilingue en texte de taille 24 et doit comprendre le n° d'identification complet du fournisseur et la quantité.)



Ajouter :

17	Taille	9-1/2" x 15"	Devant	S.O.
	Style	Côté ouvert, joint latéral double <i>Ouverture – 9/16"</i> <i>Rabat – 1-1/2" – « Graphique » – avec</i> <i>cachet gommé à humidifier</i>	Arrière	S.O.
	Papier	24 lb Kraft naturel recyclé <i>50 % de fibre recyclée</i> <i>10 % de déchets de consommation</i>	Rabat	Mot-symbole « Canada », impression noire
			Maquette	Illustrations prêtes à photographier ou fichier PDF prêt à imprimer
			fournie	
			Emballage	Grouper par 25 et emballage en boîtes (normal) (Chaque boîte doit avoir une étiquette bilingue en texte de taille 24 et doit comprendre le n° d'identification complet du fournisseur et la quantité.)

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.